



REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE L'YONNE  
-----  
ARRONDISSEMENT D'AVALLON  
-----  
COMMUNE DE TONNERRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
TONNERRE**  
N° 2024 / 218

<b>Nombre de conseillers :</b>
En exercice : 26
Présents : 21
Exprimés : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 10 décembre 2024.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Gaëlle BENOIT, Chantal PRIEUR (adjoints), Bahya BAILICHE, Michel DROUVILLE, Gilles BARJOU, Philippe GERTNER Jeanine, CALCIO GAUDINO, Marie-Laure BOIZOT, Sophie DUFIT, Guy ROY, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Jean-Claude CASTIGLIONI, Silvia LARRANDART, Dominique AGUILAR, Laurent LETRILLARD, Nabil HAMAM.

Absents représentés : Bernard CLEMENT, Jocelyne PION.

Absents : Lucas MANUEL, Stéphane GRILLET, Sylvain TROTTI.

Secrétaire de séance : Gilles BARJOU.

*Nomenclature @CTES : Finances*

**FINANCES**

**TARIFS MUNICIPAUX 2025**

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu les articles L.2122-1 à L.2122-4 du CG3P ;
- Considérant la nécessité de réviser annuellement les tarifs municipaux ;
- Considérant l'avis favorable émis par la commission en charge des finances et de l'organisation des services publics en date du 5 décembre 2024 ;

<b>Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide</b>	<b>Pour : 23</b>
	<b>Contre : 0</b>
	<b>Abstention : 0</b>

- D'appliquer les tarifs municipaux suivants en 2025 :

Prestations

Prix TTC (€)

**A. Droits de place :**

**1. Marché couvert**

par case, par marché	2,10/ml
par case, par trimestre	1,70/ml
allée, sans électricité, par marché	1,25/ml
allée, avec électricité, par marché	1,45/ml
allée, sans électricité, par trimestre	0,95/ml
allée, avec électricité, par trimestre	1,10/ml

**2. Marché de plein-vent**

emplacement, sans électricité, par marché	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par marché	1,20/ml
emplacement, sans électricité, par trimestre	0,85/ml
emplacement, avec électricité, par trimestre	1,00/ml

**3. Fêtes foraines et cirque**

Moins de 100 m <sup>2</sup>	1,20/m <sup>2</sup>
De 100 à 200 m <sup>2</sup> : base 100	96,80
+ formule : base 100 + coefficient x (nombre de m <sup>2</sup> - 100) ; valeur coefficient =	0,35
Plus de 200 m <sup>2</sup> : base 200	145,20
+ formule : base 200 + coefficient x (nombre de m <sup>2</sup> - 200) ; valeur coefficient =	0,10
Droit de place pour le stationnement des caravanes pour la durée de la fête foraine (forfait comprenant 2 jours avant et 1 jour après la fête)	33,00
Droit de place pour le stationnement des caravanes en dehors des jours compris dans le forfait/jour	4,40
*Dépôt de caution pour les fêtes foraines	110,00

**4. Autres activités commerciales**

emplacement, sans électricité, par demi-journée	1,05/ml
emplacement, avec électricité, par demi-journée	1,20/ml

*ml : mètre linéaire appliqué sur la longueur de vente*

**5. Occupation du domaine public**

échafaudage, dépôts autorisés, emprise de barricades sur le domaine public :	
- jusqu'à 15 jours	gratuit
- au-delà, par mois indivisible, le m <sup>2</sup>	5,95
terrasse de café avec autorisation permanente, par an, le m <sup>2</sup> et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage	17,40
terrasse temporaire avec autorisation estivale générale et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage du 15 avril au 15 octobre par an et par m <sup>2</sup>	13,00
terrasse temporaire avec autorisation estivale restreinte et occupation commerciale sur les trottoirs, étalage par an et par m <sup>2</sup>	4,60

**B. Prestations de services****1. Locations mobilières**

Chaise <sup>(1) (2)</sup> /unité /24h	0,90
Banc <sup>(1) (2)</sup> /unité /24h	2,30
Barrière <sup>(2)</sup> /unité /24h	3,40
Table-plateau avec tréteaux <sup>(1) (2)</sup> /unité /24h	4,40
Table mange-debout <sup>(1) (2)</sup> /unité /24h	2,50
Tente pliante (3x3) <sup>(2)</sup> /unité /24h	20,00
Podium roulant avec montage et transport/unité /24h associations	100,00
Podium roulant avec montage et transport/unité /24h associations extérieures et entreprises	300,00
Grille exposition /unité	2,00
Tente tubulaire /unité	40,00
Praticables <sup>(1) (2)</sup> / m <sup>2</sup> / 24 heures	2,75
Coût horaire de la main d'œuvre <sup>(3)</sup>	40,00

<sup>(1)</sup> ces tarifs ne sont pas applicables aux associations de la ville de Tonnerre

<sup>(2)</sup> sans transport

<sup>(3)</sup> les agents des services techniques sont amenés à intervenir pour le compte de tiers en cas d'intérêt général et/ou d'urgence ou en reprise de désordre causé par un tiers.

## 2. **Forfaits**

Forfait transport matériel intra-muros par trajet	50,00
Forfait transport matériel extérieur (moins de 30 km) par trajet	150,00
Forfait montage	100,00

## 3. **Locations de salles** : voir tableau en annexe

**C. Droits d'entrée****1. Médiathèque**

adultes domiciliés dans la CCLTB et groupes (FHS, etc...)	11,00
adultes domiciliés hors Communauté de Commune le Tonnerrois en Bourgogne scolaires, étudiants et groupes d'enfants (EPMS, etc...)	16,50 gratuit

**2. Piscine**

enfants de moins de 6 ans	gratuit
enfants de 6 à 14 ans du 08/07/23 au 31/08/23 (représentants légaux résidant sur Tonnerre)	gratuit
enfants de 6 à 18 ans – étudiants – chômeurs – pers. en situation de handicap	
Ticket à l'unité	3,00
Carnet de 5 tickets	10,00
adultes et jeunes de plus de 18 ans	
Ticket à l'unité	5,00
Carnet de 5 tickets	17,00
visiteurs (accès tribune uniquement)	2,00
leçons de natation (1/2 heure de cours par groupe maximum de 5 élèves)	10,00
Pass'Loisirs	2,60
Etablissements scolaires, Groupe des Foyers du Centre hospitalier de Tonnerre (CHT), de l'IME Montceaux les Vaudes, et des EPMS de Cheney et des Brions (sauf convention)	6,00
<b>Abonnements</b>	
carte annuelle enfant	90,00
carte annuelle adulte	170,00
Associations et sociétés (location de la piscine pour 1 h 00 d'occupation des bassins)	65,00

**Activités (tarif trimestriel)**

10 séances d'aquabike de 45 minutes	100,00
10 séances d'aquatraining de 45 minutes	100,00

**3. Utilisation des courts de tennis**

tarif unique, par heure (sur justificatif de domicile)	8,50
Pass'Loisirs	7,50

**4. Port de plaisance**

Le stationnement avec ou sans fluides est soumis à autorisation.

L'amarrage sans fluide (eau et/ou électricité) est possible sur certains emplacements et gratuit en journée (de 10h00 à 18h00)

(\*) CANDIDATURE SOUMISE A RESERVATION ET A VALIDATION PREALABLE

(\*\*) l'usage de groupe électrogène est interdit

BATEAUX DE PLAISANCE	TARIF			
	incluant les consommations d'eau et d'électricité (**)			
	NUITEE	SEMAINE	MOIS	ANNEE (*)
moins de 12 mètres	10,00 €	50,00 €	135,00 €	1 080,00 €
de 12 à 14,99 mètres	12,00 €	60,00 €	162,00 €	1 296,00 €
de 15 à 19,99 mètres	15,00 €	75,00 €	202,50 €	1 620,00 €
de 20 à 29,99 mètres	18,00 €	90,00 €	243,00 €	1 944,00 €
à partir de 30 mètres	20,00 €	100,00 €	270,00 €	2 160,00 €

BATEAUX DE PLAISANCE	hors consommation d'eau et d'électricité (**)		
	NUITEE	SEMAINE	MOIS
moins de 12 mètres	5,00 €	25,00 €	50,00 €
de 12 à 14,99 mètres	6,00 €	30,00 €	60,00 €
de 15 à 19,99 mètres	7,50 €	37,50 €	75,00 €
de 20 à 29,99 mètres	9,00 €	45,00 €	90,00 €
à partir de 30 mètres	10,00 €	50,00 €	100,00 €

PENICHES HOTELS SUR RESERVATION ET VALIDATION	TARIF incluant les consommations d'eau et d'électricité	
	NUITEE	SEMAINE
moins de 30 mètres	50,00 €	250,00 €
plus de 30 mètres	60,00 €	300,00 €

AUTRES	PAR PERSONNE & PAR JOUR
douche	2,00 €
taxe de séjour	selon tarif communautaire

## 5. Cinéma-Théâtre

### a) Droits d'entrée / Cinéma-Théâtre

Tarif plein	7,50
Tarif réduit -14 ans	4,00
Tarif réduit *	6,00

\* applicable aux collégiens, lycéens, étudiants, séniors (+65 ans), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de la carte famille nombreuse, de la carte d'invalidité ou CMI, et le mercredi après-midi pour tous, aux conventions d'entreprise

Tarif associations conventionnées (Arpent, Tonnerre-Culture)	5,00
Tarif pour les groupes en structure d'accueil / Pass loisirs / Séances Cinéspiègle	4,00
Tarif « Maternelle au Cinéma » et « Ecole et Cinéma » **	2,70
Tarif « Collège et Cinéma » **	2,80
Tarif « Lycée et Cinéma » (Pass Culture autorisé) **	3,00

\*\* ces tarifs sont encadrés par des conventions entre la Région BFC, le Département de l'Yonne, le CNC et l'Académie de Dijon.

Application du tarif unique fixé nationalement par la Fédération Nationale du Cinéma Français pour l'organisation des trois Fêtes du Cinéma.

Carte abonnement 10 places – tarif plein	67,50
Carte abonnement 10 places – tarif réduit	54,00

Offre anniversaire : groupe -14 ans (à partir de 10 enfants) : 2 accompagnants invités

### a) Autres produits / Cinéma-Théâtre

Bouteille d'eau plate 50 cL	3,00
Forfait 1 (snack ou boisson)	3,00
Forfait 2 (snack et boisson)	5,00
Grande affiche	6,00
Petite affiche	3,00
Lot de 5 affiches bon état	30,00
Lot de 5 affiches état moyen	20,00
Affiche type PLV (Publicité sur Lieu de Vente en carton) ou Kakemono	10,00
Escape Game par partie	2,00

b) Partenariat / Cinéma-Théâtre

Campagne de spots BFC pour la valorisation des jeunes du territoire : 200,00 € HT pour 2 semaines de programmation, soit 240,00 € TTC

Insertion du logo de l'entreprise sur l'écran d'accueil :

Pour 6 mois (tarif HT – 600,00 €)	720,00
Pour 1 an (tarif HT – 1 000,00 €)	1 200,00
Supplément pour effet d'animation (tarif HT – 200,00 €)	240,00

c) Privatisation Cinéma-Théâtre (événements culturels ou conférences sans billetterie)

Privatisation salle une journée (tarif HT – 400,00 €)	480,00
Privatisation salle pour conférence une demi-journée (tarif HT – 220,00 €)	264,00

*Dans le cas d'une privatisation de salle avec projection, il sera en plus appliqué un tarif fixé par le distributeur pour la facturation des droits de diffusion des films.*

## 6. Camping

Tous les tarifs sont TTC et hors taxes de séjour.

Toute location d'emplacement comprend l'accès au camping, le stationnement du véhicule sur l'emplacement, l'accès aux sanitaires et aux équipements.

Toute location de locatif comprend la consommation d'eau et d'électricité, ainsi que l'accès aux équipements.

**BS : Basse saison :** du 11/04/2025 jusqu'au 30/06/2025 inclus et du 01/09/2025 au 07/10/2025 inclus

**HS : Haute saison :** 01/07/2025 au 31/08/2025

EMPLACEMENTS NUS	TARIFS 2025	
Tarif par nuitée et par personne	BS	HS
Adulte et enfant de plus de 10 ans	3,50 €	4,00 €
Enfant	2,00 €	2,50 €
Véhicule - 1 auto ou 1 moto	2,00 €	2,50 €
Emplacement - 1 tente ou 1 caravane	4,00 €	4,50 €
Emplacement 1 camping-car	6,00 €	6,50 €
Branchement électrique	5,50 €	6,00 €
Garage mort	8,50 €	8,50 €
Tente supplémentaire	3,00 €	3,50 €
Invité	2,00 €	2,00 €
Animal	1,50 €	2,00 €
Lave-linge	6,00 €	6,00 €
Sèche-linge	4,00 €	4,00 €
Service Camping-car sans nuitée	5,50 €	5,50 €
FORFAIT CAMPING-CAR/CARAVANING ①	TARIFS 2025	
Forfait 2 adultes + 1 emplacement + 1 véhicule + 1 branchement électrique	BS	HS
1 <sup>ère</sup> nuit	19,00 €	20,00 €
2 <sup>ème</sup> à la 7 <sup>ème</sup> nuit (€/nuit)	18,00 €	19,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours	127,00 €	134,00 €
8 <sup>ème</sup> nuit et au-delà (€/nuit)	15,00 €	17,00 €
MOBIL HOMES - 4 personnes ②	BS	HS
1 <sup>ère</sup> nuit	70,00 €	80,00 €
2 <sup>ème</sup> nuit	65,00 €	75,00 €

3 <sup>ème</sup> à la 7 <sup>ème</sup> nuit (€/nuit)	60,00 €	70,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours	435,00 €	505,00 €
8 <sup>ème</sup> nuit et au-delà (€/nuit)	50,00 €	60,00 €
Caution	200,00 €	200,00 €
Forfait ménage	50,00 €	50,00 €
<b>COCO SWEET - 4 personnes ②</b>	<b>BS</b>	<b>HS</b>
1 <sup>ère</sup> nuit	55,00 €	65,00 €
2 <sup>ème</sup> nuit	50,00 €	60,00 €
3 <sup>ème</sup> à la 7 <sup>ème</sup> nuit (€/nuit)	45,00 €	55,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours	330,00 €	400,00 €
8 <sup>ème</sup> nuit et au-delà (€/nuit)	40,00 €	45,00 €
Caution	100,00 €	100,00 €
Forfait ménage	50,00 €	50,00 €
<b>TENTES LODGES - 2 personnes ②</b>	<b>BS</b>	<b>HS</b>
1 <sup>ère</sup> nuit	26,00 €	30,00 €
2 <sup>ème</sup> nuit	25,00 €	28,00 €
3 <sup>ème</sup> à la 7 <sup>ème</sup> nuit (€/nuit)	24,00 €	26,00 €
1 Semaine = calcul sur 7 jours	171,00 €	188,00 €
8 <sup>ème</sup> nuit et au-delà (€/nuit)	22,00 €	24,00 €
Caution	50,00 €	50,00 €
Forfait ménage	25,00 €	25,00 €
<b>EQUIPEMENTS DIVERS</b>	<b>Tarif unique</b>	
Kit draps de lit double (pour la durée du séjour)	8,00 €	
Kit draps de lit simple (pour la durée du séjour)	6,00 €	
Equipement bébé par nuitée	3,00 €	

① La location comprend l'accès au camping, le stationnement du véhicule, l'accès aux sanitaires et aux équipements.

② La location comprend la consommation d'eau et d'électricité, ainsi que l'accès aux équipements.

**Haute saison : pas de possibilité de réservation pour 1 nuit pour les mobil-homes ou le Coco sweet.**

## 7. Académie de Musique

Année 2025	Stagiaires domiciliés en dehors de l'Yonne	Stagiaires icaunais
Pension complète	510 €	420 €
Demi-pension	450 €	355 €

Réduction de 20 % à partir de la deuxième inscription d'un même foyer (quand il y a à la fois application de tarifs pension complète et demi-pension, la réduction s'applique sur le tarif le plus faible).

Boissons 1,00 € l'unité.

### D. Produits domaniaux

#### a) Droit de concession dans les cimetières

Cimetière Notre-Dame :

2025	enfants : 1 m <sup>2</sup>	adultes : 2 m <sup>2</sup>
cinquantaire	252,00 €	498,00 €
trentenaire	150,00 €	300,00 €
temporaire	81,00 €	150,00 €

Autre cimetière :

2025	<i>enfants</i> 1 m <sup>2</sup>	<i>adultes</i> 2 m <sup>2</sup>	<i>caveaux cinéraires</i> 0,50 m <sup>2</sup>	<i>cases en columbarium</i>
cinquantenaire	309,00 €	621,00 €	621,00 €	954,00 €
trentenaire	183,00 €	372,00 €	372,00 €	372,00 €
temporaire	102,00 €	183,00 €	183,00 €	183,00 €

Droit fixe 1<sup>ère</sup> concession familiale 393,00  
 vacation funéraire 24,00

b) **Participation aux dépenses de fonctionnement pour l'occupation de salles communales** (Associations ou particuliers, hors établissements publics ou collectivités territoriales)

Exposition dans salle municipale :

Forfait hebdomadaire pour la participation des exposants par exposition sans gardiennage 20,00

Part sur la vente d'œuvres des artistes exposants dans les salles municipales 20%

c) **Affouages**

Prix du stère de bois 6 €

8. **Autres produits**

Communication de la liste électorale (support papier) 70,00

Photocopies (associations disposant d'un numéro de code) :

noir et blanc / copie 0,17

couleur / copie 0,61

Affiches de la ville de Tonnerre 22,50

Annonces dans le Bulletin municipal :

2025	Pour 1 insertion	Pour 2 insertions	Pour 3 insertions	Pour 4 insertions
1/8 page	85 €	160 €	240 €	300 €
1/4 page	120 €	230 €	340 €	450 €
1/2 page	280 €	510 €	800 €	1 000 €



Pour extrait conforme,  
 Le maire  
 Cédric CLECH

ANNEXE 1 : LOCATION DE SALLE

Location de salle du lundi au vendredi à partir du 1er janvier 2025

	Grande salle Marland		Cuisine Marland	Salles de réunion (Marland) (par salle)**		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert du 1er avril au 30 septembre***
	demi journée	journée		demi journée	journée	demi journée	journée	
Tarif normal		420,00	115,00				105,00	
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *		210,00	115,00				80,00	
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante		160,00	115,00				80,00	275,00
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : sans paiement des entrées	0,00	0,00	115,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	85,00	160,00	170,00	45,00	80,00		105,00	
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	170,00	315,00	170,00				105,00	395,00
Entreprises de Tonnerre	220,00	420,00	115,00	40,00	80,00		105,00	535,00
Entreprises extérieures à Tonnerre	430,00	630,00	170,00	60,00	115,00		170,00	745,00
Administrations	85,00	160,00	115,00	45,00	80,00	45,00	80,00	395,00
forfait ménage	150,00	150,00	100,00	80,00	80,00	100,00	100,00	400,00

Tarif par jour dans la limite de 24h

Location de salle week-end à partir du 1er janvier 2025 (du vendredi 16h au lundi 9h)

	Grande salle Marland		Cuisine Marland	Salles de réunion (Marland)		Espace polyvalent des Prés-Hauts		Marché couvert du 1er avril au 30 septembre***
	une journée	week-end		une journée	week-end	une journée	week-end	
Tarif normal	520,00	780,00	170,00				260,00	
Tarif Tonnerrois (habitants de Tonnerre) *	260,00	390,00	115,00				130,00	
Tarif association de Tonnerre : manifestation payante	195,00	295,00	115,00				130,00	395,00
Tarif association de Tonnerre : manifestation gratuite			115,00		0,00		0,00	
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée gratuite	195,00	590,00	170,00	115,00			150,00	
Tarif associations artistiques extérieures à Tonnerre : prestation avec entrée payante	395,00	590,00	170,00				150,00	590,00
Entreprises de Tonnerre	525,00		115,00			130,00	260,00	640,00
Entreprises extérieures à Tonnerre	785,00		170,00			150,00	300,00	905,00
Administrations	195,00		170,00	115,00	115,00	115,00	230,00	395,00
forfait ménage	150,00	150,00	100,00	80,00	80,00	100,00	100,00	

Tarif par week-end

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 089-218904183-20241217-DL24\_218-DE

\* Pour toute personne ayant une résidence principale présentant un un justificatif de domicile de moins de 3 mois

\*\*\* Utilisable du lundi 14h au vendredi 12h ou le samedi à partir du samedi 15h

Les catégories de gratuité : ensemble des manifestations co-organisées par la ville de Tonnerre ou en partenariat, et/ou dans le cadre d'une convention, d'un partenariat, ou pour des actions solidaires uniquement

décision écrite de Monsieur le Maire

Caution responsabilité civile / propriété : il est retenu un forfait de 500 euros pour la grande salle Marland et le forfait de 100 € pour les autres salles.

Une caution clefs pass et télécommande : 100 euros

Mise à disposition payante sur la base de 50€ du tarif mentionné, une fois par année civile, pour une location, par une association de Tonnerre pour une manifestation payante (hors usage de la cuisine Marland et couvert)

tarif non prévu

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 089-218904183-20241217-DL24\_218-DE